

Restauration des continuités écologiques pour la biodiversité

La Fédération de la Haute-Garonne agit chez vous



ENGAGEMENT VOLONTAIRE

des gestionnaires :
agriculteurs, associations
de chasse, collectivités



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

pour la mise en œuvre
d'aménagements adaptés
à votre territoire



RESTAURATION & PRÉSERVATION

de la trame verte
en faveur de la
biodiversité



La Fédération des chasseurs de la Haute-Garonne dispose d'une expérience de 20 ans dans la mise en place d'aménagements dans les paysages agricoles, avec l'appui des chasseurs bénévoles.

Elle accompagne les gestionnaires locaux (agriculteurs, collectivités, propriétaires privés, associations de chasse) dans la définition de leur projet et sa mise en oeuvre, en s'appuyant sur 3 piliers d'actions opérationnelles :

- 1 PRÉSERVER** l'intérêt écologique des espaces existants en offrant des zones de reproduction, d'alimentation et de refuge toute l'année.
- 2 AMÉLIORER** la qualité paysagère, les continuités écologiques ainsi que la résilience au changement climatique.
- 3 MAINTENIR** une ressource alimentaire et un site de reproduction sur les parcelles cultivées, entre deux cultures.

Gestion des milieux naturels existants



PRÉCONISATIONS

LOCALISATION

Parcelles enherbées non productives (jachère, friche communale ou privée), linéaire enherbé (bandes tampons, bordures de champs, haut de talus routiers,...) et haies.

- Ces espaces ne doivent pas être entretenus ou taillés durant la période principale de reproduction (mars-avril à août).
- Les haies doivent être entretenues avec le matériel adapté, en veillant à conserver une largeur suffisante et une diversité de strates.



Création ou restauration d'infrastructures agroécologiques

PRÉCONISATIONS

- Implantation d'un couvert d'intérêt pour la petite faune, les pollinisateurs ou les auxiliaires de culture (jachères, bordures de champs, bande fleurie intra-parcellaire, etc.)



ACCOMPAGNEMENT

Les semences spécifiques peuvent être fournies par la Fédération et des conseils sur les restaurations de mares peuvent être apportés.

Couverture d'un sol agricole pendant l'interculture

- Accompagnement au changement des pratiques de gestion de l'interculture basé sur l'implantation d'un couvert estival ou hivernal associé à la limitation du travail du sol.



Nos territoires de projet

La Fédération départementale de Haute-Garonne a souhaité renforcer son animation sur 179 communes, sélectionnées au regard de la dynamique démontrée par les acteurs lors de la précédente phase. L'implication des associations de chasse sur ces secteurs est renforcée par la présence des GIC (Groupement d'intérêt cynégétique), mobilisant les chasseurs sur la préservation et la gestion de la faune sauvage.

Les objectifs visés :

3000ml

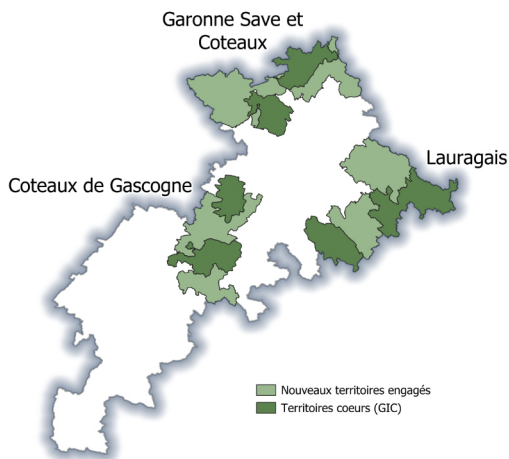
d'implantation de bordures de champs

1500ha

d'aménagements en faveur la biodiversité (couverts d'intercultures, couverts faunistiques, ...)

1400ha

de gestion des milieux semi-naturels (entretien tardif et retard de fauche)



Carte des territoires de mise en oeuvre d'actions opérationnelles en Haute-Garonne.

Focus sur un autre projet contribuant à la gestion des espaces naturels :



La Fédération de la Haute-Garonne oeuvre au développement d'outils pour la lutte et l'atténuation des espèces exotiques envahissantes végétales. Elle élabore des documents techniques de préconisation et accompagne les gestionnaires par des conseils adaptés aux sites perturbés ou sensibles.

Ces actions concourent à la préservation de la biodiversité sur votre territoire et à la restauration de la Trame Verte et Bleue. Un personnel qualifié est à votre disposition pour créer des synergies d'actions et déployer les aménagements en faveur de la biodiversité.

Fédération des chasseurs 31

fdc31@chasseurdefrance.com

05 62 71 59 39



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,